

RHExpat Avocats : Au plus près de la mobilité internationale

Suzanne Seran, Camille Morel d'Arleux et Teddy Pal, associés au sein du cabinet RHExpat Avocats, dédient leur activité à l'accompagnement des entreprises dans le cadre de la mobilité internationale de leurs dirigeants et collaborateurs. Une expertise pointue, indispensable pour se développer à l'international et attirer les talents étrangers.

Pourquoi RHExpat Avocats ? Pour « Ressources Humaines » et « Expatriés », en référence à notre cœur de métier qui ne se limite pas à la fiscalité. Le cabinet est né d'une volonté d'offrir à nos clients français et étrangers une relation personnalisée avec leur avocat. Nous nous engageons dans un véritable partenariat, souple et accessible, pour réaliser leurs projets humains internationaux.

Quels sont vos domaines d'expertise ? Nous intervenons en conseil et contentieux sur les sujets de protection sociale, fiscalité, droit du travail, systèmes de rémunération internationale. Les entreprises nous contactent pour leurs dirigeants et salariés qui partent à l'étranger ou qui viennent en France. Nous travaillons en collaboration avec un réseau international d'experts, pour soutenir les projets de nos clients depuis leur conception jusqu'à leur réalisation. Il peut s'agir de cas particuliers ou de politiques globales de mobilité internationale.



Quel esprit caractérise donc votre cabinet ?

Proximité, réactivité, flexibilité et qualité. Nous offrons à nos clients des solutions adaptées à leurs contraintes opérationnelles et à la mesure de leurs ambitions internationales. La mobilité a changé, les normes internationales sont plus contraignantes mais les budgets dédiés sont plus serrés. C'est pourquoi des structures à taille humaine dotées d'une forte expertise comme la nôtre ont un rôle à jouer.

Votre trio fait la force ? Dans ce domaine à cheval entre plusieurs matières, un regard croisé est souvent nécessaire ! Nous échangeons sur

nos pratiques et nous nous challengeons au quotidien, forts de nos domaines d'appétences respectifs. L'arrivée de Teddy en 2017 nous a permis d'élargir l'offre aux Law Firms étrangères implantées en France. Notre valeur ajoutée, c'est aussi le benchmark que nous proposons aux entreprises. Connaître la pratique de leur secteur d'activité est un réel atout pour attirer les talents internationaux.

RHEXPAT

— AVOCATS —

5 rue Saint-Germain l'Auxerrois 75001 Paris
contact@rhexpat-avocats.com
01 43 74 42 92 - <http://rhexpat-avocats.com/fr/>